

Informations Régionales

La Catastrophe de Courrières

La répartition des secours aux familles des victimes. — Une note du Ministère de l'Intérieur. — Le rôle du Comité d'Arras et du Comité Central. — L'emploi des sommes recueillies. — La Préfecture d'Arras, chargée d'établir les dossiers, aura terminé ce travail vers le 15 juin et la distribution des Livrets de la Caisse d'Épargne se fera peu après.

Le Ministère de l'Intérieur communique la note suivante :
— Le Journal officiel a publié dans son numéro du 17 Mai dernier, le règlement destiné à servir de base à la répartition des secours aux familles des victimes de la catastrophe de Courrières.
Cet acte réglementaire rappelle certaines explications qui forment le complément nécessaire de ce règlement et la condition dans laquelle il est intervenu.

Le Comité d'Arras

Dès le lendemain de la catastrophe, un comité fut fondé d'urgence à Arras pour recueillir les souscriptions en faveur des familles des malheureux victimes et en assurer la distribution. Ce comité, comprenant les personnalités les plus éminentes du département et présidé par le préfet, se mit immédiatement à l'œuvre.

Après la Grève

Les Mineurs du Pas-de-Calais jugés par un officier. — Les deux justices.

A tous les journaux bourgeois qui se sont efforcés de représenter comme des forcenés incapables d'un bon sentiment les mineurs du Pas-de-Calais, pour justifier les procédés abominables dont on use envers eux, nous nous permettons de leur adresser ce sang froid et du « courage » des représentants de la force publique chargés de réprimer les violences de malheureux exaspérés par l'excusable résistance de leurs exploitateurs et le massacre de 1500 leurs dans les fosses de Courrières.

Le Comité Central

Ce Comité central, où furent appelés à siéger les représentants les plus éminents des grandes administrations de l'Etat, ainsi que les présidents des principales associations de presse, avait pour mission, d'après l'arrêté ministériel qui l'a institué, d'organiser, d'une manière générale, les mesures d'assistance et de secours à prendre en faveur des familles des victimes et de leur procurer les secours communs d'après lesquelles serait effectuée la répartition définitive, et déterminer, pour les fonds recueillis, l'emploi le plus conforme aux intérêts d'avenir des diverses catégories de personnes appelées à bénéficier des secours.

L'emploi des fonds

L'état de la souscription et la situation des opérations effectuées par les deux comités peuvent être résumés ainsi qu'il suit :
Les fonds centralisés tant à la Trésorerie générale d'Arras qu'à la banque de France, à Paris, s'élevaient à 6.200.000 francs environ.

Le comité central a arrêté dans sa séance du 4 mai 1906, le règlement destiné à permettre, par la détermination des droits de chaque catégorie d'intéressés, la répartition des sommes recueillies, et à fixer les modalités de la répartition des secours remis aux bénéficiaires, basée sur la constitution de fait de la famille.

La Crise Hongroise

INCIDENT A LA CHAMBRE

Vienne, 25 mai. — Le prince Conrad de Hohenlohe, président du conseil autrichien, a remis à François-Joseph sa démission, et s'en va, après avoir protesté contre son poste de gouverneur de Trieste.

Les versements opérés

Le comité local a réparti en diverses distributions une somme globale d'environ cinquante millions de francs.

Les dossiers

D'autre part, le comité local réunit actuellement sur la situation et la composition des familles les renseignements exacts que l'application du règlement exige essentiellement.

UN TUEUR DE FEMMES

La maladie du viol et du meurtre. — Lugubre série d'assassinats. — Les aveux du tueur.

Berlin, 20 mai. — Un ouvrier peussier, Max Dietrich, actuellement en traitement dans un asile d'aliénés, à Dresde, s'est accusé lui-même, il y a quelques jours, d'avoir été complice dans dix assassinats de femmes.

Le mariage du roi d'Espagne

Cardinal et alcôve

Madrid, 29 mai. — C'est demain matin, jeudi, 31 mai, qu'aura lieu la célébration solennelle du mariage du roi d'Espagne, à Madrid, avec la princesse Ena de Battenberg, fille du roi d'Angleterre.

Les Grèves

A PARIS

Paris, 29 mai. — Les diverses réunions qui ont eu lieu ce matin à la Bourse du Travail, avaient attiré un nombreux public de chômeurs.

Les Grèves

Un grand nombre de petits patrons ont fait connaître qu'ils étaient prêts à entrer en pourparlers avec le comité de la grève.

L'Affaire Dreyfus

La révision du procès de Rennes. — Quantité de faits nouveaux. — Encore des faux de l'Etat-Major. — Le débat devant la Cour de cassation.

La Révolution en Russie

La DOUMA

Les abus de la bureaucratie. — La liberté individuelle. — L'égalité des sexes devant la loi. — Une séance de six heures.

Petersbourg, 29 mai. — La Douma s'est réunie hier à 2 heures. Le président annonce qu'il a deux propositions de ministres de l'Intérieur à proposer.

Les Elections A LA CHAMBRE BELGE

Résultats officiels

Bruxelles, 29 mai. — On a proclamé officiellement le résultat des élections belges à l'hôtel de ville de la capitale cette nuit à 1 heure.

Interview de Vandervelde

Interviewé par un rédacteur du Petit Bleu, à propos des élections de dimanche, Emile Vandervelde, leader du Parti Ouvrier Belge, a fait à notre confrère les déclarations suivantes :

Quelques écus

Voici de rapides notes biographiques sur quelques élus socialistes :

Léon FURNEMENT

Né à Charleroi en 1861. Avocat. Elève ingénieur. Publiciste. Professeur à l'Université nouvelle. Délégué en 1887 au premier Congrès progressiste. Ancien président de la Fédération des jeunes gardes et cercles libéraux belges et de l'Association progressiste de Bruxelles. Conseiller communal de Bruxelles en 1891. Entra en 1892 au Parti socialiste et fut, la même année, élu représentant.

Les Grèves

Un grand nombre de petits patrons ont fait connaître qu'ils étaient prêts à entrer en pourparlers avec le comité de la grève.

Les Grèves

Un grand nombre de petits patrons ont fait connaître qu'ils étaient prêts à entrer en pourparlers avec le comité de la grève.

Les Grèves

Un grand nombre de petits patrons ont fait connaître qu'ils étaient prêts à entrer en pourparlers avec le comité de la grève.

Les Grèves

Un grand nombre de petits patrons ont fait connaître qu'ils étaient prêts à entrer en pourparlers avec le comité de la grève.

Les Grèves

Un grand nombre de petits patrons ont fait connaître qu'ils étaient prêts à entrer en pourparlers avec le comité de la grève.

Les Grèves

Un grand nombre de petits patrons ont fait connaître qu'ils étaient prêts à entrer en pourparlers avec le comité de la grève.

Les Grèves

Un grand nombre de petits patrons ont fait connaître qu'ils étaient prêts à entrer en pourparlers avec le comité de la grève.

Les Grèves

Un grand nombre de petits patrons ont fait connaître qu'ils étaient prêts à entrer en pourparlers avec le comité de la grève.

Les Grèves

Un grand nombre de petits patrons ont fait connaître qu'ils étaient prêts à entrer en pourparlers avec le comité de la grève.

exerceraient lors de la promulgation de la loi. Le règlement d'administration publique du 29 janvier 1906 a déterminé les formes dans lesquelles les ecclésiastiques prétendant à une allocation de huit ans auront à justifier de la continuation de leurs fonctions ; il exige d'eux à partir de l'année 1907, un certificat établi par le représentant de l'association cultuelle constituée en vue d'assurer la continuation de l'exercice public du culte dans la commune où ils continuent eux-mêmes leur ministère.

Or, au 20 mai, sur 13.005 ministres du culte catholique qui, d'après les prévisions de l'enquête ouverte en 1905 auprès des préfets (v. annexe n° 15 du rapport Maxime Lecomte, au Sénat), seraient en droit de réclamer une allocation de huit ans, 11.480 ont déjà formé une demande en vue de l'obtenir.

Ces 11.480 ecclésiastiques se répartissent entre 82 diocèses sur les 84 que comprend la métropole, les deux seuls diocèses abstenionnistes étant ceux d'Angers et de Chambéry.

Sur les 82 diocèses où il a été demandé des allocations de huit ans, il n'y en a que 11 où les requêtes ont été toutes déposées directement à l'hôtel de ville par les intéressés ; ce sont ceux d'Aire (Landes), Auch (Gers-et-Loire), Bayonne (Basses-Pyrénées), CAMBRAI (Nord), Carcassonne (Aude), Marseille (Bouches-du-Rhône), Nancy (Meurthe-et-Moselle), Quimper (Finistère), Rennes (Ille-et-Vilaine), Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), et SOISSONS (Aisne).

Dans les 71 autres diocèses tout ou partie des demandes d'allocation de huit ans ont été remises à la préfecture « par l'intermédiaire et après contrôle de l'évêque » qui généralement a fourni aux intéressés, les formulaires à employer.

Donc, 71 évêques sur 82 ont déjà fait connaître leur opinion ; ils se sont prononcés en faveur de la loi en 11, 480 curés.

Donc, la réunion des évêques à l'archevêché de Paris semble absolument inutile et ne paraît rimer à rien, puisque tout le clergé catholique, depuis les mitres à robe rouge ou violette jusqu'aux derniers vicaires de campagne, se soumet à la loi de Séparation, en sollicitant humblement des pensions viagères et des allocations.

Le Concile de Paris sera tout bonnement une nouvelle comédie cléricale.

Les Elections A LA CHAMBRE BELGE

Résultats officiels

Bruxelles, 29 mai. — On a proclamé officiellement le résultat des élections belges à l'hôtel de ville de la capitale cette nuit à 1 heure.

Les élections ont été effectuées d'une façon extrêmement calme. Les résultats sont les suivants :
A Bruxelles, les catholiques conservent 9 sièges, les libéraux obtiennent 7 sièges et en gagnent 1, celui de l'abbé Daëns. Les socialistes obtiennent 5 sièges. En fin de compte, les catholiques perdent 4 sièges, les libéraux en gagnent 3, les socialistes 2, les démocrates chrétiens (Daenstiens) en perdent 1. L'opposition compte 38 catholiques, 47 libéraux, 30 socialistes, 1 démocrate chrétien.

La droite compte 89 sièges et la gauche 77. La majorité gouvernementale est donc de 82 sièges.

Interview de Vandervelde

Interviewé par un rédacteur du Petit Bleu, à propos des élections de dimanche, Emile Vandervelde, leader du Parti Ouvrier Belge, a fait à notre confrère les déclarations suivantes :

Il est incontestable que la majorité cléricale est insuffisamment entaillée, bien qu'il y ait dans le pays une véritable poussée en faveur des partis d'opposition. Dans les grandes villes où ceux-ci luttaient séparément, un mouvement anticlérical évident s'est manifesté dans le corps électoral. Là où l'on avait fait le cartel, certains conservateurs libéraux ont voté pour les catholiques plutôt que d'appuyer une liste où il y avait des socialistes. C'est notamment le cas à la Hulpe. Le nombre des trembleurs de cette espèce a certainement diminué depuis quelques années, mais il y en a encore plus qu'on ne croit, surtout dans les petites villes des Flandres. Notez bien que c'est là que le cartel n'a pas donné tout ce qu'on en attendait.

Parmi les partis d'opposition, ce sont les libéraux qui ont été les plus favorisés, c'est incontestable, et le parti socialiste a perdu beaucoup de voix à leur profit. Cela tient d'abord à ce que de nombreux petits employés, des petits bourgeois qui votaient autrefois pour nous, à cause de l'incohérence et de la timidité de l'ancien programme libéral, sont revenus à leur ancien parti, depuis que celui-ci a adhéré tout entier au suffrage universel. D'autre part, ils ont cru que les libéraux pourraient renverser le ministère cléricale et ils ont voté pour eux dans cet espoir.

Quant à la classe ouvrière, elle est de plus en plus acquise au socialisme, et j'ai été étonné de voir de l'ardeur dans la propagande. Aussi, nos véritables troupes n'ont-elles pas été entamées. Au contraire, elles se sont accrues et fortifiées dans la mesure où elles devaient être accrues et fortifiées.

Quelques écus

Voici de rapides notes biographiques sur quelques élus socialistes :

Léon FURNEMENT

Né à Charleroi en 1861. Avocat. Elève ingénieur. Publiciste. Professeur à l'Université nouvelle. Délégué en 1887 au premier Congrès progressiste. Ancien président de la Fédération des jeunes gardes et cercles libéraux belges et de l'Association progressiste de Bruxelles. Conseiller communal de Bruxelles en 1891. Entra en 1892 au Parti socialiste et fut, la même année, élu représentant.

... (text continues vertically on the left margin)

... (text continues vertically on the right margin)